

Question salaires : quel état des lieux ?

La période des entretiens individuels est ouverte... Que pouvez-vous en attendre ?

France Télévisions poursuit sa politique de gel des salaires : 0 % d'augmentation générale pour la troisième année consécutive ! Côté augmentations individuelles et promotions, les perspectives d'évolutions s'annoncent tout aussi bouchées pour une grande majorité de salariés. En 2016, le nombre de mesures individuelles est en baisse de 25%. Chez les journalistes il n'y aura que 400 mesures à répartir entre 2 600 permanents.

25 % DES JOURNALISTES N'ONT PAS EU DE MESURE INDIVIDUELLE DEPUIS 4 ANS ET PLUS.

Pour ceux qui voient les augmentations leur passer sous le nez année après année, c'est la double peine : pas d'augmentation générale et blocage au plan individuel. Une stagnation professionnelle, imposée le plus souvent dans le plus grand silence, de manière arbitraire et sans explication.

Sur les 2 600 journalistes permanents 668 n'ont pas bénéficié de mesure depuis au moins 4 ans, une cinquantaine ne sont toujours pas journaliste spécialisé après plus de 15 ans d'ancienneté, 134 ne sont pas grand reporter après 20 ans. Les plus de 50 ans sont délibérément défavorisés. Les paliers GR3, GR4 et GR5 sont quasiment inaccessibles (70% des GR sont GR1 ou GR2).

HOLD UP SUR LA MASSE SALARIALE !

Il y a aussi le fossé entre les salaires des reporters et ceux de l'encadrement qui ne cesse de se creuser. A 20 ans d'ancienneté le salaire brut médian de la filière reportage plafonne à 55 000 € contre 64 000 € pour un rédacteur en chef adjoint palier 1. A 25 ans 58 000 € contre 90 000 € pour un rédacteur en chef palier 2.

Malgré l'accord collectif qui prévoit une échelle des salaires, France télévision a fait le choix de privilégier l'encadrement au détriment des reporters et de la filière édition-coordination. Les groupes de rémunération instaurant des niveaux de salaire similaires entre filières ont complètement explosé. Même au sein de l'encadrement, les disparités sont énormes.

USINE A DISPARITES

Les niveaux d'embauches ainsi que ceux des CDD sont au ras des pâquerettes. Exemples : 35 000 € comme salaire d'intégration avec 7 ans d'ancienneté, 43 000 € pour un JRI avec 15 ans, 45 000 € pour un rédacteur spécialisé. France Télévisions est en train de recréer des disparités à vitesse grand V, avec une politique salariale erratique, basée de plus en plus sur l'arbitraire.

En période de gel des salaires, toutes ces injustices et ces incohérences sont encore plus insupportables. Elles sont déstabilisantes pour les salariés et nuisibles au climat de travail dans les rédactions.

A l'approche de la réunion des comités locaux, le Snj-CGT vous invite à vous adresser à vos délégués du personnel pour leur faire part de votre situation salariale ... sans illusion sur le résultat. N'oubliez pas de remplir le formulaire qui autorise la direction à communiquer votre salaire aux DP.

Paris, le 13 septembre 2016